FACTURE N°

N° TVA intracommunautaire :

.....

.....

.....

.....

N° TVA intracommunautaire :

Date : .....

Règlement pour le : .....

Qté	Désignation	Prix Unitaire	Prix Total

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à 3 fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.
(Code de Commerce Article L441-6 / Décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012).

TOTAL H.T.		
TVA .....%		
TOTAL T.T.C.		